

## ALLÉGATIONS DE CORRUPTION

## C'est de la manipulation!

Sur les réseaux sociaux et plusieurs médias circulent depuis quelques jours des informations faisant état d'une procédure d'enquête visant les plus hautes autorités congolaises. L'affaire concerne des présumés versements de commissions « en

lien avec l'obtention de permis pétroliers ». Dans une déclaration officielle publiée ce 27 janvier, le gouvernement congolais dénonce « des interprétations, allusions, extrapolations ou raccourcis médiatiques sans fondement juri-

dique destinés à porter atteinte à la réputation du chef de l'Etat et de son entourage ». Il appelle « au respect des principes fondamentaux du droit dans le traitement de ce dossier ».

Page 16

## PRÉSIDENTIELLE 2026

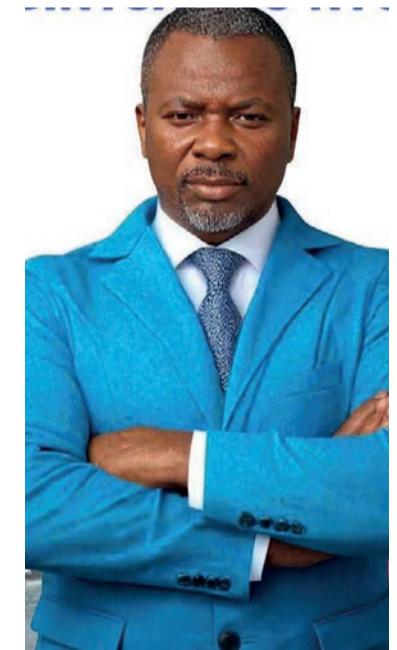
## Le scrutin vu par le PCT, l'UPADS et le CNR

À quelques semaines de la tenue, les 12 et 15 mars prochains, de l'élection du président de la République, les états-majors politiques s'expriment.

Si le Parti congolais du travail (PCT) jette toutes ses forces dans la bataille autour de la candidature du président Denis Sassou N'Gesso, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de Pascal Tsaty Mabiala n'enverra pas de candidat à la compétition. De son côté, le Conseil national des républicains (CNR) de Frédéric Bintsamou Ntumi, plaide pour l'apaisement.

Après les violences ayant impliqué ses partisans et un détachement de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) dans le Pool, l'ex-chef rebelle, potentiel candidat au scrutin, a dans un communiqué rendu public le 26 janvier, réitéré sa volonté de poursuivre le dialogue avec le gouvernement.

Pages 2 et 3



## COUPE DE LA CAF

## Une revanche de l'As Otoho attendue face aux Singida Black stars

Après deux défaites concédées dans la phase de poules, l'Association sportive Otohô, seul représentant congolais sur la scène continentale devra à tout prix prendre sa revanche le dimanche 1<sup>er</sup> février au stade Alphonse Massamba-Débat face aux Tanzaniens des Singida Black Stars : ultime option pour reconquérir l'une des places qualificatives dans cette compétition.

Page 13



Editorial  
Connectivité

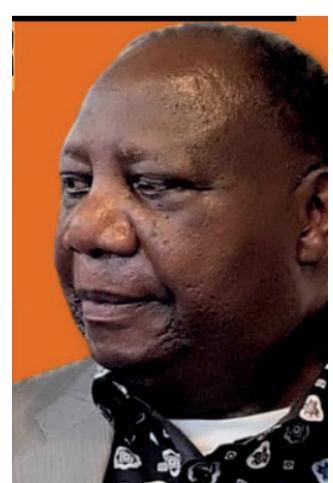
Page 2

## LITTÉRATURE

## Théophile Obenga dédicace « Reconstruction du Nilo-Atlantique » à Paris

Le Pr Théophile Obenga a présenté le 25 janvier à Paris en France, au cours d'une rencontre littéraire, son livre intitulé « Reconstruction du Nilo-Atlantique », un ouvrage qui marque son retour aux Éditions Présence Africaine, 52 ans après sa première publication en 1974. Dans cet ouvrage, l'auteur prend, par son ambition conceptuelle, la richesse de sa documentation, la rigueur de son analyse critique et l'harmonie de sa démonstration, ses distances avec certains errements de la linguistique africaine antérieure.

Page 16



## ÉDITORIAL

## Connectivité

Le bilan à mi-parcours du Projet d'accélération de la transformation numérique s'est révélé peu satisfaisant après deux ans d'exécution, à en croire le gouvernement congolais qui s'exprimait lors d'une rencontre à Brazzaville avec une délégation de la Banque mondiale en charge de son financement.

Un tableau moins reluisant du fait que sur 76 sites retenus pour abriter des points de connectivité Internet haut débit, seuls 20 sont actuellement opérationnels. Ces infrastructures technologiques devront, à terme, permettre à la population de se connecter aisément à Internet 4G.

La partie congolaise a assuré son partenaire quant à la poursuite de la mise en œuvre du projet avec notamment l'opérationnalisation des 56 sites restants. Il est utile de briser la fracture numérique entre l'arrière-pays et les grandes villes et offrir des opportunités d'emplois aux jeunes.

A l'instar de l'avènement de la téléphonie mobile, la pénétration de l'Internet haut débit va contribuer au développement de l'hinterland, freiner l'exode rural, améliorer la gouvernance et encourager la sédentarisation de la population.

L'équipe chargée de réaliser le projet est ainsi invitée à redoubler d'efforts pour corriger les insuffisances constatées afin que soient atteints les objectifs fixés. Le moment est venu de bâtir de nouvelles stratégies pour aboutir à de bons résultats dans les meilleurs délais.

**Les Dépêches de Brazzaville**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice  
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

## L'Upads ne présentera pas de candidat

Réuni en session inaugurale, les 23 et 24 janvier à Brazzaville, le Conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a décidé de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle de mars prochain.

**Le 23 et 24 janvier 2026 | Lieu : Siège du Parti à Brazzaville | Heure : 9h**

U.P.A.D.S., le Défi d'un Continent, l'Espoir d'une Génération !

U.P.A.D.S., Ya ba colère véeé !



Pascal Tsaty-Mabiala entouré de Joseph Adam Boussou Diangou et de Jérémie Lissouba

Principale formation politique de l'opposition congolaise, l'Upads estime que les prérequis de la démocratie, à savoir : liberté et diversité d'opinions ; indépendance de la justice ; neutralité de la force publique qui doit être au service de la nation et non des individus ; participation des observateurs indépendants au plan local et international, ne sont pas réunis pour la tenue d'une bonne élection.

« En s'appuyant sur les engagements pris par le gouvernement au cours des différentes concertations avec les forces vives, le conseil national constate que le gouvernement manque de volonté, mieux il se refuse d'implémenter la biométrie, de plafonner les dépenses de campagne à l'élection présidentielle, d'établir un fichier électoral consensuel mais aussi de mettre en place une Commission d'organisation des élections réellement indépendante », a déploré l'Upads, se réservant le droit, le moment venu, de se prononcer sur la consigne à donner aux militants.

Le président du conseil national de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala, a précisé que le parti s'est prononcé en son âme et conscience sur la non-présentation d'un candidat à la prochaine élection présidentielle. « Notre position désormais connue, devra être bien expliquée à la base pour ne laisser aucune zone d'ombre sur ce sujet si sensible. Que les choses soient bien claires, l'Upads n'évite pas le débat démocratique, ni ne se déroule de

la compétition électorale. Bien au contraire, notre position est un appel au dialogue en vue de trouver ensemble des solutions aux problèmes des Congolais. À elle seule, l'élection ne pourrait rien résoudre au fond. La situation actuelle de notre pays, plus que jamais, appelle à un rassemblement des forces vives de la Nation. C'est la raison pour laquelle nous avons avec les partenaires de l'opposition formulé et proposé à la classe politique et à la société civile un pacte républicain dans le but de dépasser nos clivages et de construire ensemble un Congo plus fort et encore plus uni », a rappelé le chef de file de l'opposition congolaise.

**Parfait Wilfried Douniama**

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale [www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## PCT

# Créer les conditions d'une mobilisation autour du candidat du parti

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a souligné le 24 janvier au palais des congrès de Brazzaville, la nécessité pour les membres du bureau politique, de créer les conditions organisationnelles et militantes nécessaires pour accompagner la candidature du président du comité central, Denis Sassou N'Gesso, à l'élection présidentielle du 15 mars prochain.

Pierre Moussa s'exprimait à l'ouverture des travaux de la session inaugurale du bureau politique du PCT. « *Le 6e congrès ordinaire a, en toute souveraineté, investi le très grand camarade Denis Sassou N'Gesso comme candidat du PCT à l'élection présidentielle de mars 2026. Ce choix n'est ni circonstanciel ni improvisé, il procède d'une analyse profonde de la situation nationale, des défis à relever et des attentes légitimes du peuple congolais. A travers cette investiture, le PCT a renouvelé sa confiance en un homme d'expérience, de vision et d'engagements dont le leadership a largement contribué à la préservation de la paix, à la consolidation de l'unité nationale, à la construction du Congo et à son rayonnement au plan international* », a justifié le secrétaire général du PCT. Organe dirigeant du parti, le bureau politique est ainsi appelé à accompagner cette candidature par la mobilisation totale de toutes les forces dans l'unité, la discipline. « *L'enjeu pour notre parti et notre camp est*

*tout simplement existentiel. Le 6e congrès a vécu, engageons-nous maintenant, rapidement, dans cette nouvelle épreuve, l'élection de présidentielle. Épreuve autrement plus décisive, qui se présente à nous dès maintenant. Je suis convaincu de la capacité du bureau politique à assumer pleinement cette responsabilité* », a poursuivi Pierre Moussa, rappelant que la force du PCT réside dans l'unité, la discipline, la solidarité et la fidélité aux idéaux qui l'ont fondé.

Selon le 6e congrès ordinaire a été moment décisif dans la vie du PCT. Ces assises ont, en effet, renouvelé l'orientation stratégique du parti et ses instances dirigeantes, confirmant, a-t-il déclaré, avec une clarté sans équivoque que le PCT est un pilier de stabilité, de progrès et de souveraineté pour le Congo. La session inaugurale marquant solennellement l'entrée en service du bureau politique du comité central, issu du 6e congrès, a été une occasion pour Pierre Moussa de saluer le sens aigu de responsabilité de l'ensemble militants du PCT et de ses



Les membres du secrétariat permanent du PCT

unions catégorielles. Leur engagement, leur discipline et leur fidélité ont permis, a-t-il souligné, la tenue d'un congrès exemplaire à la hauteur de l'histoire des ambitions du parti.

*« La présente réunion inaugurale du bureau politique constitue un moment fondateur qui participe de la traduction opérationnelle des orientations arrêtées par le 6e congrès ordinaire. Ces travaux seront axés sur l'examen des documents de portée majeure, à savoir le programme de parti, le plan d'action pluriannuel du comité central, le programme d'activité du*

*comité central pour l'année 2026 », a-t-il indiqué.*

Fruit des réflexions approfondies adoptées par le congrès, le programme du Parti exprime, a-t-il rappelé, une vision globale du Congo que le PCT veut bâtir. Ce programme intègre, a-t-il annoncé, les aspirations des populations, les exigences du développement durable, les impératifs de justice sociale, de solidarité nationale et de souveraineté. Quant au plan d'action pluriannuel, il doit permettre de traduire cette vision en actions concrètes, structurées, programmées dans le temps, avec des objectifs clairs. Le programme

**Parfait Wilfried Douniana**

## SITUATION DANS LE POOL

# Pour le CNR, » la guerre appartient au passé »

Le Conseil national des républicains (CNR) a, dans une déclaration rendue publique le 26 janvier, dans le département du Pool, et signée de son secrétaire général adjoint, Rodriguez Mayala, demandé au gouvernement de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de-cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, considérant que pour le parti et son dirigeant « la guerre fait désormais partie du passé ».

Le CNR a ainsi réitéré la volonté de son président, Frédéric Ntumi Bintsamou d'œuvrer pour la paix. « *Le Conseil national des républicains et son président Frédéric Ntumi Bintsamou constatent avec amertume que les ennemis de la paix sont déterminés à saper le processus de paix et à faire subir le martyr et la désolation aux populations du Congo en général et celles des départements du Pool et de Djoué-Léfini, en particulier* », indique le CNR dans sa déclaration.

Selon Rodriguez Mayala, après les événements tragiques survenus le 11 janvier 2026 à Mindouli, dans le département du Pool, occasionnant les pertes en vies humaines, la Commission ad' hoc mixte paritaire (CAMP) qui s'était retrouvée du 12 au 15 janvier 2026 avait publié un communiqué de presse appelant à l'apaisement et demandant aux personnes déplacées de regagner leurs habitations respectives.

« *Curieusement, le 16 janvier 2026 tous les sites*

*appartenant au CNR se trouvant sur la route nationale no 1, dans le Pool ont été sauvagement détruits par les éléments de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP). Le 25 janvier 2026 à 9 heures, quatre hélicoptères de combat ont bombardé le village Mihété et la résidence du président du CNR dans le district de Vindza, au moment où les fidèles étaient en plein culte dominical* », a dénoncé le secrétaire général adjoint du CNR

*pour qui ces événements «risquent de compromettre dangereusement les acquis de paix à quelques jours de l'élection présidentielle».*

D'après ce proche du pasteur Ntumi, ces bombardements auraient fait plusieurs blessés et occasionné des dégâts matériels importants, contraignant ainsi les habitants de ces contrées à l'errance perpétuelle. « *Le CNR et son président condamnent avec la dernière énergie toutes ces agressions qui risquent de compromettre dange-*

*reusement les acquis de paix, l'unité nationale à quelques jours de l'élection présidentielle. Soucieux de préserver les acquis de la paix, le CNR et son président pensent que la guerre fait partie désormais du passé »*, souligné la déclaration, qui prend l'opinion publique nationale et internationale à témoin que « *le gouvernement est seul responsable des actes répréhensibles qui nuisent à la paix, à l'unité nationale et à la démocratie.* »

**P.W.D.**



# — VISITEZ LE — MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

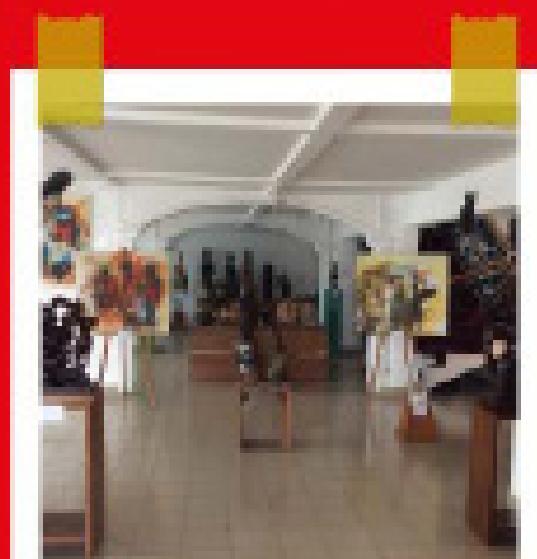
**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**   
**MODERNITÉ**

## Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

## Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

## SÉNAT

# L'Observatoire 242 présente les conclusions de son enquête sur les défis du quinquennat

Le coordonnateur de l'Observatoire 242, Prince Michrist Kaba-Mboko, a présenté le 23 janvier à Brazzaville, au président du Sénat, Pierre Ngolo, les conclusions d'une enquête qu'il a produite autour du quinquennat 2021-2026 du président de la République, Denis Sassou N'Gesso.

L'enquête menée par l'Observatoire 242 a porté sur un échantillon de 5 200 Congolais, en prenant en compte leurs aspirations, leur ressenti, leurs peines mais aussi leur satisfaction quant à la mise en œuvre des politiques publiques pendant le quinquennat 2021-2026. « *Quoi de plus normal que de venir ici au Sénat, chambre haute du Parlement, mais surtout temple de la démocratie, pour présenter ces conclusions à l'effet, dans un premier temps, de montrer que bien que tout n'a pas été rose pendant le quinquennat 2021-2026, de nombreuses choses ont été faites mais aussi pour esquisser un certain nombre de pistes capables de montrer la voie aux autorités de la République en ce qui concerne l'offre 2026-2031, nous l'espérons* », a expliqué Prince Michrist Kaba-Mboko.

Selon lui, l'élaboration de cette réflexion prouve à suffisance que la jeunesse congolaise ne reste pas en marge mais réfléchit à faire en sorte que le pays aille de l'avant. Pour la réalisation de

cette enquête scientifique qui a duré environ un an, les initiateurs ont utilisé la méthode statistique hypothético-déductive dans les neuf arrondissements de Brazzaville y compris le district de l'île Mbamou et la commune de Kintélé. « *Il faut relever qu'en dehors de toutes les préoccupations en lien avec l'énergie, l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, ce sont tous les problèmes de la société qui ont été évalués non pas par nous mais par les citoyens. Donc, c'est là le ressenti du citoyen congolais lambda totalement indépendant et qui a dit ce qu'il pense de ce qui aura été le quinquennat 2021-2026 avec ses défis, c'est vrai, mais aussi et surtout avec ses réussites* », a insisté le coordonnateur de l'Observatoire 242.

C'est ainsi qu'il a souligné l'importance pour le Sénat de s'approprier ce document pour légitimer en toute conscience estimant qu'il s'agit d'un apport non négligeable de la jeunesse à l'évaluation mais surtout à la mise en œuvre et à l'élabora-



Prince Michrist Kaba-Mboko présentant les conclusions de l'enquête à Pierre Ngolo DR

tion des politiques publiques. « *La jeunesse, à travers justement cet outil important, a pu s'apercevoir que partout ailleurs où les institutions ont été bousculées, rien de bon n'a été un produit. Il suffit de regarder autour de notre pays pour s'en apercevoir. C'est pour cela que cette offre va à l'endroit de nos décideurs, de nos dirigeants qui, nous l'espérons, auront encore la lourde responsabilité de diriger le pays pendant le prochain quinquennat* », a conclu Prince Michrist Kaba-Mboko.

Parfait Wilfried Douniama

## DISPARITION

## Les adieux du PCT à Pascal Ange Andjembo

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu le 23 janvier, à son siège fédéral de Brazzaville, un dernier hommage à Pascal Ange Andjembo, membre du comité central du parti, décédé le 28 décembre à Paris, en France, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie d'adieu a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du catafalque par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, ainsi que le recueillement des différents membres du parti présents à Brazzaville avant son inhumation au cimetière du centre-ville. Né le 25 décembre 1945 à Emboli, dans le district de Makoua, dans la Cuvette, Pascal Ange Andjembo est passé par le Cours normal de formation des instituteurs de Mbouda, de 1962 à 1963 dont il est sorti avec le Certificat de fin d'études. Titulaire d'un baccalauréat A4, il a poursuivi ses études supérieures à l'Institut national des sciences sociales et de l'éducation de l'Université Marien Ngouabi de 1976 à 1977 et obtenu le Diplôme de professeur de CEG en Français-Histoire/Géographie.

Directeur des écoles de Mossaka, Loukoléla, Mokeko et Ouedde de 1963 à 1971, il fut muté à Brazzaville en qualité de professeur de Français-Histoire/Géographie au CEG Gampo-Oilou de 1976 à 1977, puis directeur du CEG de Loukoléla de 1977 à 1978. Il a ensuite poursuivi ses études supérieures à l'Université Paris I : Panthéon-Sorbonne de 1983 à 1987 et obtenu un diplôme d'études supérieures spécialisées en



Pierre Moussa s'inclinant devant la mémoire de Pascal Ange Andjembo DR

sciences politiques, option Economie de développement, coopération et diplomatie. Premier secrétaire d'ambassade à Luanda, en Angola, de 1980 à 1983, au début de sa carrière de diplomate,

### Pascal Ange Andjembo est conseiller des affaires étrangères à la retraite.

Au plan politique, Pascal Ange Andjembo était un pur produit du PCT. Président régional de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) de la région de la Sangha de

1970 à 1971, dès l'âge de 21 ans, il fut membre du comité exécutif national et secrétaire exécutif chargé de la presse, propagande et information de l'UJSC de 1971 à 1972. Directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à l'habitat, urbanisme, aviation civile et des PTT en 1971 et attaché de presse auprès du membre du bureau politique, chargé des organisations des masses, il bénéficia la même année d'une formation en journalisme d'investigation politique en République populaire de Chine. Membre du comité central du PCT,

Pascal Ange Andjembo a assumé les fonctions d'attaché culturel à la présidence de la République de 1979 à 1980, de directeur des unités économiques du PCT de 1988 à 1991 et de secrétaire du bureau du conseil économique de 1995 à 1997. Membre du Conseil supérieur de la République de 1991 à 1992, député de Loukoléla de 1992 à 1994, il assumait, pendant son mandat à l'Assemblée nationale, les fonctions de président de la commission Affaires étrangères et coopération. Rapporteur général du comité de suivi de la

Commission nationale d'organisation des élections (Conel) de 2002 à 2015, membre du comité technique du comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo. Pascal Ange Andjembo a aussi été un analyste politique, écrivain et essayiste. Il a, à son actif, plusieurs publications parmi lesquelles « *Quel roman que ma vie, mémoires, éditions L'Harmattan 2022, préface de Professeur Edmond Jouve* », « *Assilor ou Journal interdit d'une aventure, (roman sous presse)* », « *Mes derniers carnets politiques (essai sous presse)* ».

Ancien compagnon et collègue de Pascal Ange Andjembo, Abouri-Ndam a, dans son oraison funèbre, salué la mémoire d'un brave militant engagé dans la cause du parti. « *Je voudrais saluer le grand homme politique que tu as été. De la jeunesse à l'âge adulte, tu as su prendre ta place dans la lutte pour la défense des intérêts justes et de la démocratie dans notre pays. Homme de gauche, la gauche historique dont il s'identifiait avec fierté* », a témoigné le membre du comité central.

Père de famille, Pascal Ange Andjembo était Chevalier dans l'ordre du mérite congolais.

Parfait Wilfried Douniama



# AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°047 /HISWACA/26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) EN COMMUNICATION DIGITALE



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un(e) assistant(e) en communication digitale ».

## 2. Description des tâches

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et la supervision du spécialiste en communication, l'Assistant(e) en communication digitale apporte un appui technique à l'UGP dans la mise en œuvre des activités de communication. Il/elle collabore étroitement avec l'ensemble des membres de l'équipe, les bénéficiaires ainsi que toutes les parties prenantes impliquées.

De manière spécifique, l'Assistant(e) en communication digitale devra :

- Contribuer au développement et à l'optimisation de l'image du projet ;
- Présenter le projet et ses réalisations en diffusant à travers tous les canaux de communication ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan de communication : il s'agira de définir et de dérouler les actions de communication qui prennent en compte la communication institutionnelle, la promotion de l'utilisation des données et la diffusion de l'information statistique ;
- Participer à la production de l'ensemble des contenus numériques et multimédia conformément à la stratégie de communication ;
- Administrer et animer les comptes sociaux (community management) ;
- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation organisés dans le cadre de la production et de la diffusion des données statistiques ;
- Assurer le suivi du fonctionnement du site web du projet et sa mise à jour ;
- Assurer la gestion des connaissances (créer, gérer, utiliser, partager, diffuser et classer l'information concernant les progrès, les effets et les difficultés du Projet) ;
- Assurer le suivi des activités confiées aux firmes ou aux consultants intervenant dans le domaine de la communication ;
- Préparer les rapports du projet sur le volet communication ;
- Participer à la production du bulletin d'information à publier périodiquement.

## 3. Qualifications et Profil du candidat

L'Assistant(e) en communication digitale devra répondre au profil suivant

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +2 au minimum) en sciences de l'information, en techniques de communication, en Communication digitale, en informatique, en e-business et digital marketing ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans le cadre des activités informatiques dans le domaine des statistiques ;
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans la communication digitale (community manager) au sein d'un organisme public ou privé ;
- Avoir une connaissance et une expertise avérée en conception digitale, infographie ou en gestion de logiciels de montage vidéo, photo ou de conception graphique (Adobe Creative Suite : Photoshop,

InDesign, etc.) ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne connaissance en anglais serait un atout ;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale ;
- Maîtriser les logiciels de traitement des textes.

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018 et septembre 2023 et septembre 2025). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel ([recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org)) au plus tard le

06 février 2026 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants : (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

## NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

**Fait à Brazzaville le 27 février 2026**

**Le Coordonnateur**

**Patrick Valery ALAKOUA**

## DOUANE CONGOLAISE

## L'engagement des agents sollicité face aux menaces transfrontalières

À l'occasion de la Journée internationale de la douane, célébrée ce 26 janvier à Brazzaville, les autorités congolaises ont réaffirmé le rôle stratégique de l'administration douanière dans la protection de la société, la sécurité nationale et la facilitation des échanges. Les services des douanes sont ainsi appelés à constituer un rempart contre les menaces qui pèsent sur les communautés.

Placée sous le thème : « Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement », au Congo, cette journée a été marquée par un appel lancé par le ministre de l'Economie et des finances, Christian Yoka, à l'endroit des douaniers pour leur rôle crucial, bien que souvent méconnu dans la protection des sociétés.

Le ministre qui a insisté sur la vigilance quotidienne et l'engagement des services douaniers face à la multiplication des menaces transfrontalières, éléments essentiels à la prospérité économique et sociale, a rappelé que les douanes constituent un véritable rempart, qu'il s'agisse de la sécurité nationale et internationale, de la santé publique, de la protection de l'environnement ou encore de l'intégrité de la chaîne logistique. Il a exhorté l'administration douanière à mettre en lumière des ac-

tions concrètes à travers la gestion des risques, les équipements de détection, l'analyse de données, l'échange de renseignements et la coopération régionale.

Selon lui, le gouvernement mise sur le renforcement des partenariats avec les autres administrations publiques, les services de sécurité, les organisations internationales et non gouvernementales, ainsi qu'avec les opérateurs économiques et logistiques. Car, a-t-il insisté, « *Une meilleure protection de la société exige une réponse unifiée* ».

En marge de cette célébration, le comité chargé de la modernisation et du suivi des réformes de la douane congolaise s'est réuni, sous la présidence du directeur général des douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou. Ainsi, les participants ont examiné et adopté plusieurs rapports



Cadres et agents douaniers affichant leur cohésion/Adiac

d'activités, notamment de la commission consultative paritaire, du sous-comité technique d'évaluation en douane, du sous-comité de lutte contre la fraude, du sous-comité d'évaluation de la dépense fiscale et du sous-comité de la facilitation des échanges.

D'après l'inspecteur des douanes et correspondant

national auprès du Bureau régional de liaison chargé du renseignement de l'Afrique centrale, Prime Axel Opimbat, la douane congolaise est en constante évolution et doit impérativement s'aligner sur les standards internationaux. Il a mis en avant les efforts entrepris par les autorités depuis 2022.

Ces réformes s'inscrivent

dans une dynamique régionale initiée par Guénolé Mbongo Koumou, à l'époque vice-président de l'Organisation mondiale des douanes pour la région Afrique occidentale et centrale. L'objectif est de moderniser les administrations douanières afin de renforcer leur efficacité et leur conformité aux normes internationales.

**Fiacre Kombo**

## ÉCONOMIE FORESTIÈRE

## De meilleures performances attendues en 2026

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a fixé les grandes orientations du secteur pour l'année 2026, le 22 janvier à Brazzaville, lors d'une rencontre avec ses collaborateurs. Au cœur de cette feuille de route figurent la digitalisation, l'efficacité dans le recouvrement des recettes forestières et la lutte contre le laxisme administratif.

S'exprimant devant les cadres et responsables de son département ministériel, Rosalie Matondo a rappelé les instructions du président de la République visant à garantir, sécuriser et accroître les ressources de l'État. Parmi les leviers identifiés figurent la digitalisation des procédures de recouvrement et, surtout, la maximisation des recettes forestières prévues dans la loi de finances 2026. Dans cette optique, la ministre a invité ses collaborateurs à davantage d'engagement, de rigueur et de professionnalisme.

« *L'année 2026 exige cohésion, détermination et abnégation* », a-t-elle insisté.

La première action prioritaire envisagée concerne la mise en service « définitive » du système informatique de vérification de la légalité forestière. L'inspecteur général a été instruit de finaliser le déploiement de tous les modules restants et d'assurer leur interconnexion avec les autres systèmes financiers de l'État, ainsi que la connectivité des directions départementales.



La ministre Rosalie Matondo entourée de ses collaborateurs/Adiac

Au sujet du recouvrement des arriérés de taxes dues par les sociétés forestières, la ministre a qualifié la situation de « catastrophique », dénonçant la complaisance de certains responsables locaux à l'égard d'entreprises qui poursuivent leurs activités sans s'acquitter de leurs obligations fiscales.

Selon elle, le gouvernement entend également accélérer l'implémentation du mécanisme de partage de production de grumes. Une réforme qui passe par

la finalisation de l'étude sur la future société nationale de bois, la formation des professionnels du secteur, l'analyse des statistiques de production des cinq dernières années, la publication des textes d'application et la signature de contrats de partage avec l'ensemble des sociétés forestières. Dans cette optique, un projet de loi portant création de la structure chargée de gérer la part de grumes de l'État sera transmis au Parlement.

Sur le plan environnemental, la ministre a annoncé la préparation, cette année 2026, du lancement national et international de la Décennie des Nations unies pour l'afforestation et le reboisement, prévue en 2027. Le Programme national d'afforestation et de reboisement devra collaborer avec les agences onusiennes afin de finaliser la stratégie mondiale, organiser une conférence nationale itinérante et déployer le programme Pro-Jeunes dans les

quinze départements du pays. En vu de promouvoir et valoriser les produits forestiers ligneux et non ligneux, à travers des expositions d'échantillons de bois, de produits finis et des initiatives liées aux plantations forestières, à l'agroforesterie et à la domestication de la faune sauvage, elle a annoncé la participation de son ministère à la première édition de la Foire agricole du Congo, prévue le 5 février.

**Fiacre Kombo**

## GENRE

## Le conseil exécutif de la femme sensibilise à Mouyondzi

Le secrétariat exécutif du conseil consultatif a, dans le cadre des missions régaliennes de vulgariser et à faire connaître le rôle et ses missions, a sensibilisé les femmes de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza

Placée sous la conduite de la secrétaire exécutive dudit Conseil, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, cette mission de sensibilisation avait pour objectif d'éduquer, à l'orée de l'élection présidentielle, les femmes de cette contrée sur l'importance du vote, au regard du rôle qui est le leur dans le maintien de la stabilité et la préservation de la paix dans le pays en cette période cruciale.

« *Le Conseil consultatif de la femme reste à vos côtés pour vous accompagner, vous soutenir et porter vos préoccupations auprès des plus hautes instances de la république* », a-t-elle indiqué.

Venues de divers horizons pour cette rencontre citoyenne, les femmes de Mouyondzi ont suivi attentivement la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme qui a rappelé les missions de son institution qui œuvre, entre autres, à proposer des mesures pour promouvoir l'intégration de la femme au développement et la promotion de l'égalité des



Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou s'adressant aux femmes de Mouyondzi/DR

chances ainsi que l'autonomisation féminine.

Yennie Clara Mathurine Osse-

té Mberi Moukietou a également sensibilisé les femmes sur l'importance du vote. «

*Vous êtes appelées à être des ambassadrices de la paix, des modèles de citoyenneté*

**« Vous êtes appelées à être des ambassadrices de la paix, des modèles de citoyenneté responsable et gardiennes de l'unité nationale. Participer à la vie citoyenne, s'informer, sensibiliser et s'engager, c'est contribué activement à la stabilité et à l'avenir du Congo »**

responsable et gardiennes de l'unité nationale. Participer à la vie citoyenne, s'informer, sensibiliser et s'engager, c'est contribué activement à la stabilité et à l'avenir du Congo », a fait savoir la secrétaire exécutive, ajoutant que la voix de la femme de Mouyondzi compte et son engagement est indispensable.

Précisant par ailleurs que son institution accorde une importance particulière à l'éducation de la jeune fille et à la lutte contre la délinquance juvénile des enfants, Yennie Clara Mathurine a exhorté les femmes à s'investir pleinement dans la restauration de l'autorité parentale par le dialogue, l'écoute et l'amour et non uniquement par la répression. « *Un enfant écouté à la maison est moins tenté par la rue* », a-t-elle rappelé.

Cette rencontre citoyenne se voulait être un cadre d'échanges sincères, de propositions constructives et d'engagement collectif en faveur de la paix, de la citoyenneté et du développement.

*Stanislas Okassou*

**LES DÉPÈCHES  
DE BRAZZAVILLE**

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année **2026**. Que cette nouvelle année soit porteuse de paix, de progrès et de réussite pour tous.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre fidélité. Ensemble, continuons à informer, éclairer et construire l'avenir.

**adiac-congo** .com

## COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

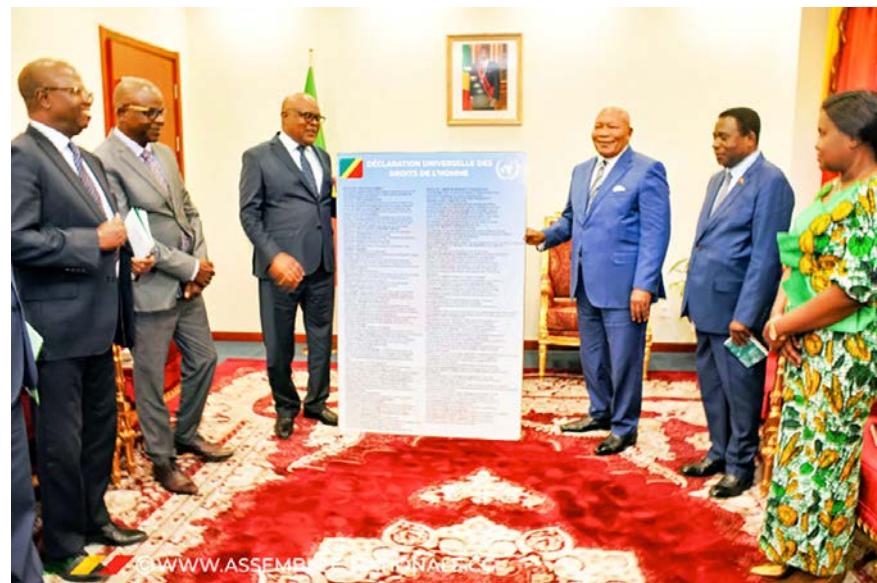
## Casimir Ndomba plaide pour un dialogue avec l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a échangé avec le président de la Commission nationale des droits de l'homme (Cndh), Casimir Ndomba. Les deux personnalités ont évoqué le renforcement des liens entre les deux institutions dans le suivi des politiques publiques relatives aux droits humains et à la justice sociale.

Cette démarche de la Cndh à l'encontre des institutions s'inscrit dans le respect des usages, mais aussi dans une dynamique de partenariat constructif au service de la promotion et de la protection des droits humains dont elle a la responsabilité. Elle réaffirme ainsi la volonté de la commission à travailler en étroite collaboration avec l'Assemblée nationale garant de l'Etat de droit et des libertés fondamentales.

Selon le président de la Cndh, Casimir Ndomba, la portée de cette visite revêt une dimension stratégique dans la mesure où l'Assemblée nationale en tant que principal organe législatif, peut être un allié déterminant pour la promotion d'un cadre respectueux des droits humains.

La Cndh sollicite, à cet effet, l'instauration d'un cadre de concertation régulier avec les commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Une contribution au pro-



Les présidents des deux institutions et leurs collaborateurs/Adiac

cessus législatif, a rappelé Casimir Ndomba, permettra à la Cndh d'apporter ses analyses, avis et recommandations lors de l'examen de projets et propositions de loi susceptibles d'avoir une incidence sur les droits fondamentaux.

A travers ces collaborations, la

Cndh envisage d'instituer un moment privilégié d'échanges au sein de l'Assemblée nationale lors de sa remise de rapport annuel, en vue d'identifier, ensemble, les pistes d'amélioration des politiques publiques.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Onze affaires au menu de la 11<sup>e</sup> session ordinaire du 1<sup>er</sup> février

La conférence des présidents qui s'est tenue le 25 janvier, en prélude à l'ouverture de la 11<sup>e</sup> session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale du 1<sup>er</sup> février, a arrêté à onze, le nombre d'affaires à traiter.

L'ordre du jour de cette session a été fixé en présence du président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, et du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Selon le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, sur les onze affaires inscrites, figurent huit projets de loi et une proposition de loi ainsi que les séances de questions d'actualité et les questions orales au gouvernement avec débats.

Au nombre des projets de loi à examiner et à adopter, figurent ceux portant Code minier et création de l'Agence nationale d'appui à la décentralisation et au développement local, ainsi que celui relatif à la création de l'Autorité nationale des enquêtes et d'analyse pour la prévention des accidents et incidents de l'aviation civile. Quant à la proposition de loi, elle concerne la commémoration des victimes de la traite transatlantique et le retour de leurs descendants des Amériques et des Caraïbes.

**Parfait Wilfried Douniama**

## THECO 2026

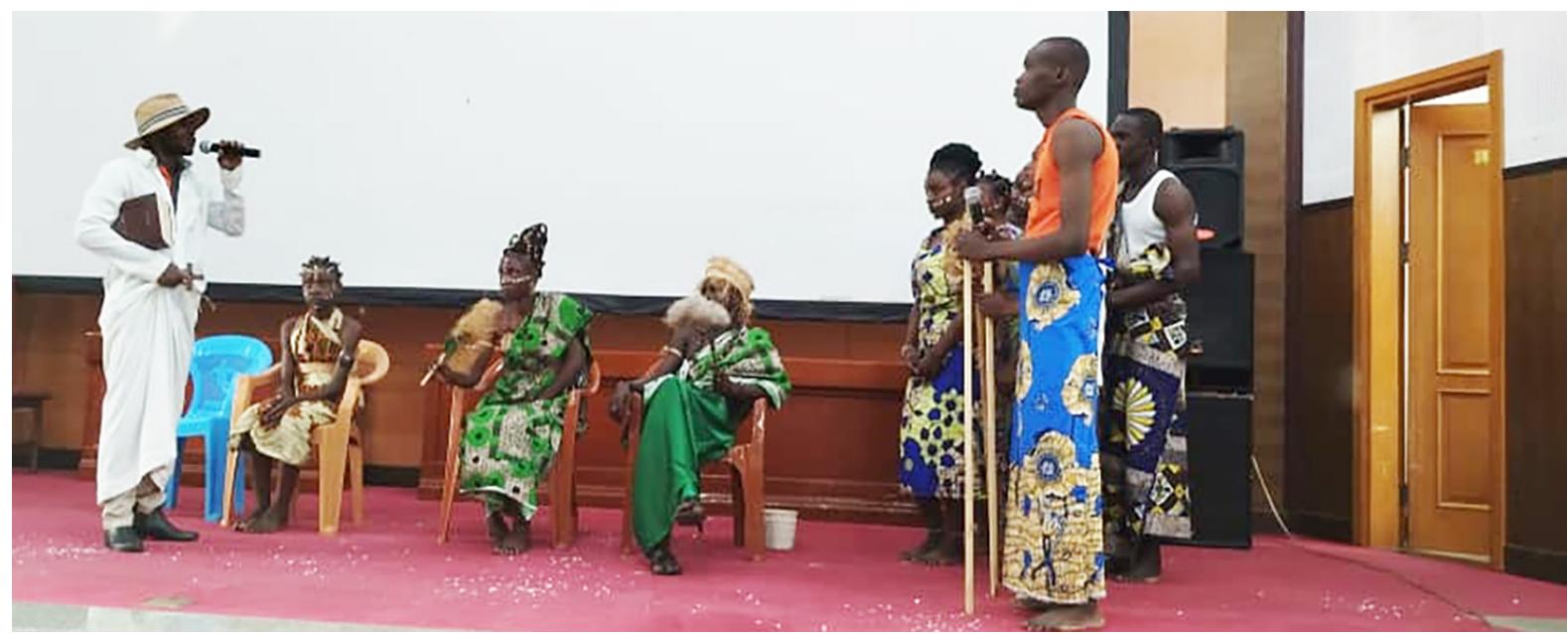
## La première édition œclôturée sur une note positive

La première édition du Théâtre en Ecodi (THECO) a connu son grand final dans la salle de conférence de la préfecture de Brazzaville. Organisé sur deux dimanches par le Groupe Ruchama en collaboration avec la Ligue pour la Lecture de la Bible, cet événement a été un espace d'expression artistique pour les enfants des écoles du dimanche de l'Église Évangélique du Congo.

À travers sept spectacles et huit représentations, plusieurs jeunes acteurs issus des troupes de Kinsoundi, Poto-Poto, Baongo et Météo ont ému un public venu en masse.

Pour les organisateurs, notamment Chris Pharès Dalvinia Moutoula Mayanda, cette initiative a parfaitement rempli sa mission « *l'objectif principal était de permettre aux enfants de s'exprimer en dehors des lieux de culte habituels et d'évangéliser certaines personnes qui ont du mal à fréquenter les églises mais qui peuvent se métamorphoser à l'aide des prédications animées, qui pour nous est le théâtre* », a-t-il indiqué.

La clôture a mis en lumière des thématiques sociales fortes, allant de la solidarité communautaire à la dénon-



ciation des maltraitances familiales, en passant par les dangers de l'addiction au téléphone chez les jeunes et les conséquences des mauvais choix de vie.

Cette expérience a été une révélation pour de nombreux parents et encadreurs. Rodrigue Mahounou, directeur de l'école de

dimanche de Baongo, s'est réjoui de voir éclore des talents cachés, soulignant que de telles activités sont essentielles pour préparer les enfants aux défis de la société actuelle. L'émotion a atteint son comble lorsque des petits comédiens de seulement 7 ans ont occupé la scène avec brio. « *Nous*

*avons vu des gens tristes et d'autres en larmes à cause des spectacles émouvants livrés par les troupes* », a rapporté Davy Dimitri Mackita, l'un des responsables de Ruchama.

Après une exhortation finale et une remise de cadeaux par le pasteur Evangélique Kouikani, le rideau

est tombé sur cette édition fondatrice. Si le prochain grand rendez-vous du THECO est pris pour 2027, le groupe Ruchama donne déjà rendez-vous aux enfants durant les grandes vacances pour la 4<sup>e</sup> édition du concours biblique « *Je connais ma bible* ».

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÈCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÈCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC-TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de  
sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous  
gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez  
informés des principaux  
faits marquants de  
l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## LIGUE DE VOLLEYBALL DE BRAZZAVILLE

# Blaise Ngamba, président par intérim

Rodrigues Antoine Zinga appelé à suivre une formation de carrière administrative en France a confié l'intérim de la présidence de la Ligue de Volleyball de Brazzaville à Blaise Ngamba, son quatrième vice-président.

Le président de Volleyball club Espoir de Mpila assurera l'intérim pendant toute la durée de la formation du président actif soit pour le compte de la saison 2025-2026. « M. Blaise Ngamba exerce l'ensemble des attributions du président de la Ligue départementale de Brazzaville durant cette période conformément aux textes en vigueur », précise la note signée le 14 janvier.

« Je suis resté vice-président pendant 15 ans. Je suis un ancien parmi les autres membres », a justifié Blaise Ngamba dont la vision s'inscrit dans la continuité du travail amorcé par le président empêché pour une raison bien justifiée tout en promettant de donner le meilleur de lui-même pour gommer les faiblesses de la dernière saison. « On va toujours regarder ce qui n'a pas marché. On va essayer de travailler là-dessus pour que les choses aillent de



l'avant », a-t-il expliqué.

Dans les défis à relever, il a promis augmenter la fréquence des rencontres dans les catégories seniors et juniors. Les juniors étant considérés selon lui comme une équipe espoir. « Ils auront beaucoup de matches », a-t-il insisté. Dans les projections, la Ligue de Brazzaville entend lancer ses compétitions au courant de la deuxième quinzaine du mois de mars et profiter des vacances de paques pour donner plus du temps de jeu aux équipes.

« On va faire un travail avec le bureau et au sortir de là, les orientations seront données. Nous irons sur le terrain pour visiter les clubs et connaître leurs difficultés au quotidien, comment préparent-ils les compétitions », a-t-il souhaité.

La même rigueur qu'il exerce à son club VC Renaissance de Mpila devrait l'aider à relever le nouveau défi dans sa carrière.

James Golden Eloué



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°046 / HISWACA /26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN STATISTIQUE, DEMOGRAPHIE ET PLANIFICATION (CNFSDP) A MPILA, VILLE DE BRAZZAVILLE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une étude pour les infrastructures et équipements informatiques de l'Institut National de la Statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) à Mpila, Ville de Brazzaville ».

2. La mission a pour objectif de réaliser une étude technique et fonctionnelle des besoins en infrastructures et équipements informatiques de l'INS et du CNFSDP, et de produire un cahier des charges détaillé permettant l'acquisition et l'installation de ces équipements conformément aux normes internationales, à l'organisation de l'INS et du CNFSDP, des ressources humaines, et de leur stratégie de modernisation.

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque

mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le 07 février 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt « recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une étude pour les infrastructures et équipements informatiques de l'institut national de la statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) à Mpila, Ville de Brazzaville ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org

**Fait à Brazzaville, le 27 janvier 2026**

**Le Coordonnateur,**

**Patrick Valery ALAKOUA**

# INSERTION LEGALE

Le cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET NGANA sis avenue Raymond POINCARE n°1, ex rond-point Score, au-dessus du restaurant dénommé «Le Central-Bar» en face de la pâtisserie « Phenicia » B.P:5316 tél: 00242 06.651.04.06/05.523.52.52 Centre-Ville, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire République du Congo. E-mail : cabmouyecket@yahoo.fr.

## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un immeuble appartenant à Monsieur DOUCOURE MAMADOU, Vendredi 13 février 2026 à 10 heures précises du matin, par Maître Maurice MASSELOT notaire, en sa résidence professionnelle sise à Pointe-Noire, au n°104 de l'avenue LOEMBET Benoit, immeuble SICIM CONGO, derrière la société ALUCONGO, quartier industriel du KM4, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, B.P: 4866 tél: 00242 06.557.00.66/06.672.64.72, Pointe-Noire, République du Congo.

A la requête de la banque CREDIT DU CONGO, société anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10.476.730.000 F.CFA, RCCM: CG-BZV-OI-2002-B14-00024, NIU: M20066!10000051122, dont le siège social est sis avenue Amilcar CABRAL, Centre-Ville, arrondissement n°3, Poto-Poto Brazzaville, République du Congo;

Prise en son siège central de Pointe-Noire, sis avenue Emmanuel DADET, RCCM:09B749, B.P:1312, tél: 00242 22.294.20.00/05.530.13.11/0 6.665.38.02, Fax:0033170445066/22.294.32.20, Centre-Ville, arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA;

Poursuites et diligences de son représentant légal Monsieur Hicham FADILI, domicilié en cette qualité au siège social sus indiqué;

Laquelle élit domicile au cabinet de Maître Sylvie Nicole MOUYECKET NGANA, avocat au Barreau de Pointe-Noire, cabinet sis avenue Raymond POINCARE, n°1, ex rond-point Score au-dessus du restaurant dénommé «Le Central-Bar» en face de la pâtisserie « Phenicia » B.P:5316. Tél: 00242 06.651.04.06/05.523.52.52, Centre-Ville, arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

## Et en exécution :

)> D'une convention de prêt garantie par l'affectation d'une hypothèque de 1er rang au profit de la banque CREDIT DU CONGO d'un immeuble bâti sis au quartier SIC TCHITCHELLE, signée par Monsieur DOUCOURE MAMADOU et enregistrée le 02 février 2011, laquelle est rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire par Maître Maurice MASSELOT, notaire en sa résidence professionnelle de Pointe-Noire, titulaire d'une Étude sise au n°104, avenue LOEMBET Benoit, immeuble SICIM CONGO, derrière la société ALUCONGO, quartier industriel du KM4, arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, B.P :4866, tél: 00242 06.557.00.66/06.672.64.72, Pointe-Noire, République du Congo;

D'un commandement aux fins de saisie immobilière en date du 27 février 2017, suivant exploit de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, en sa résidence professionnelle de Pointe-Noire, publié pour valoir saisie le 13 mars 2017 par le Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire;

De la grosse exécutoire de l'ordonnance rôle n°531, répertoire n°144, rendue le 1er juillet 2023 par le tribunal de grande instance de Pointe-Noire;

## IL SERA ADJUGÉ AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

:

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur DOUCOURE MAMADOU, commerçant, de nationalité congolaise, né le 18 juillet 1975 à Pointe-Noire, domicilié au quartier Siafoumou, ayant pour conseil Maître Célestin M'FOUTOU, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, cabinet sis Centre-Ville, avenue du Dr. Denis LOEMBA, immeuble Alima, à côté des services comptabilité de la Mairie Centrale, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA Pointe-Noire;

## DESIGNATION

Une propriété sise à Pointe-Noire, cadastrée section Q, bloc 60, parcellle n°10, d'une superficie de 434,59<sup>m²</sup> objet du titre foncier n°18.987;

## MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 02 juin 2017 par Maître Sylvie Nicole MOUYECKET, avocat au Barreau de Pointe-Noire, ancien Bâtonnier, et déposé le 02 juin 2017 au greffe du tribunal de grande instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues par:

La mise à prix de: 425.000.000 F.CFA

Montant des enchères: 51.000.000 F.CFA

Pour tous renseignements s'adresser:

1)-Au Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis avenue Raymond POINCARE n°1, rond-point ex-Score au-dessus du restaurant dénommé «Le Central-Bar» en face de la pâtisserie « Phenicia » B.P: 5316, tél.: +(242) 06.651.04.06/05.553.47.47 Centre-Ville, arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo,  
E-mail : cabmouyecket@yahoo.fr.

2) A l'Office d'Huissiers de Justice Jean Bruno MPOUKOU, sis avenue Raymond PAILLET, marché central B.P:1880, tél 00242 05.557.13.50/04.430.31.00/05.360.39.39, E-mail : office.dhuissierMoukou@gmail.com

3)-Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, précisément auprès de Monsieur le greffier en chef, chef du greffe, tél : 00242 06.972.23.49/05.562.21.72.



Par l'Avocat de la partie poursuivante.

Me Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA

**AS OTOHÔ- SINGIDA BLACKS STARS**

# L'acte 2 aux allures d'une revanche

Lors de la 3e journée de la Coupe africaine de la confédération, l'Association sportive Otohô s'est inclinée chez les Tanzaniens des Singida Black Stars. Et recule à la 4e et dernière place de son groupe éliminatoire.

Seul représentant congolais sur la scène continentale, l'AS Otohô a été battue dimanche 25 janvier en terre tanzanienne par Singida Black Stars 0-1. La formation congolaise est désormais reléguée de la deuxième à la quatrième place avec trois points, devancée d'une unité par son adversaire et les Sud-africains de Stellenbosch, dans le groupe C.

Ses chances de qualification n'étant certes pas remises en cause après cette deuxième défaite mais met déjà les Congolais sous pression. L'AS Otohô devra à tout prix l'emporter dimanche 1er février au stade Alphonse Massamba Débat.

C'est la meilleure option pour reconquérir l'une des places qualificatives et préparer le déplacement d'Alger lors de la 5e journée pour y affronter CR Belouizdad, l'actuel leader avec six points en ayant son destin en main.

Le dernier match de l'AS Otohô à l'extérieur ne sera pas une partie du plaisir. Loin s'en faut. Battus lourdement à



L'AS Otohô/Adiac

Brazzaville, les Algériens auront à cœur l'envie de prendre leur revanche. A domicile, ils sont sur une série de deux victoires en deux réceptions. A l'opposé, l'AS

Otohô est à deux défaites en autant de déplacement. Cette thèse rappelle à tel point qu'il est important de gagner les matches à domicile. La réception de Singida Black Stars est

capitale.

Les résultats de la troisième journée

**Groupe A**

USM d'Alger- Djoliba 2-0  
FC San Pedro- OCS Safi 1- 2

Classement : 1- USM d'Alger (9 points), 2- OCS Safi (6 points), 3- San Pedro (3 points), 4- Djoliba (0 point).

**Groupe B :**

Wydad Casablanca- Maniema Union 1-0

Nairobi United-Azam FC 1- 2

Classement : 1- WAC (9 points), 2- Maniema Union (6 points), 3- Azam FC (3 points), 4- Nairobi United (0 point).

**Groupe C :**

CR Belouizdad - Stellenbosch 2-0

Singida Black Stars- AS Otohô 1-0

Classement : 1- CR Belouizdad (6points), 2- Stellenbosch (4points), 3- Singida Black Stars (4 points), 4- AS Otohô (3 points).

**Groupe D**

Zamalek-Al Masry 0-0  
Zesco United- Kaizer Chiefs 0-1

Classement : 1- Al Masry (7 points), 2- Zamalek (5 points)  
3- Kaizer Chiefs (4 points), 4- Zesco United (0 point).

**James Golden Eloué**

**FOOTBALL**

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

**Albanie, 21e journée, 1re division**

Reprise ratée pour le Partizani, défait chez le Villaznia Shkodër (0-1). Archange Bintsouka était titulaire.

Allemagne, 19e journée, 1re division

Augsbourg remporte le derby bavarois sur la pelouse du Bayern Munich (2-1). Titulaire, Han-Noah Massengo a inscrit, à la 81e, le but de la victoire : en embuscade à l'entrée de la surface, l'ancien Monégasque a surgi pour reprendre du droit un centre de Giannoulis. Son deuxième but cette saison en Bundesliga.

Victime d'une fissure d'un tendon, Christain Matsima était absent pour le cinquième match de rang.

Allemagne, 19e journée, 2e division  
Nuremberg s'incline à Darmstadt (0-2). Remplaçant, Noah Le Bret Maboulou est entré à la 76e, alors que le score était fait.

Angleterre, 28e journée, 3e division  
Christ Makosso est resté sur le banc lors du revers de Luton Town à Plymouth (0-1). Angleterre, 28e journée, 4e division  
Bromley bat Swindon (2-1). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 80e, à 1-1.

**zerbaïdjan, 17e journée, 1re division**

Après une trêve hivernale d'un mois, Qabala renoue avec la compétition par un succès probant à Shamakhi (4-0). Titulaire, Domi Massoumou a ouvert le score à la 45e : dans l'axe, il s'infiltra entre les deux centraux, voit

sa tentative de lob repoussée mais reprend finalement le cuir dans le but vide.

Son troisième but de la saison.

**Belgique, 22e journée, 1re division**

Sans Alexis Beka Beka, non retenu, La Louvière s'incline à domicile face à Saint-Trond (1-2).

**Chypre, 19e journée, 1re division**

L'AEK Larnaka l'emporte 2-1 sur le terrain de Pafos. Un match joué sans Jérémie Gnali, non convoqué, ni Mons Bassouamina, resté sur le banc.

**Croatie, 19e journée, 1re division**

Mené au score dès la 2e puis réduit à dix à la 45e+1, Rijeka arrache finalement le match nul 2-2 face à Belupo. Aligné au poste de deuxième attaquant, Merveil Ndockyt a égalisé du gauche, sur un centre d'Orec (1-1, 66e). Son deuxième but de la saison.

Avec 28 points, le champion en titre est 4e à 13 points du Dinamo Zagreb.

**Espagne, 23e journée, 2e division**

Gijon corrige Mirandes 3-0. Sans Pierre Mbemba, qui n'est plus apparu en équipe première depuis le 28 septembre. Et n'est plus appelé avec la réserve depuis plusieurs semaines.

**Espagne, 21e journée, 3e division, groupe 2**

L'UD Ibiza chute à Tarragone (0-1). Avec Yann Kembo titulaire en défense centrale et remplacé à la 88e.

Espagne, 20e journée, 4e division, groupe 2  
Irun prend un point à Logrones (0-0). Corentin Louakima est resté sur le banc.

Espagne, 19e journée, 5e division, groupe 2  
La réserve du Sporting Gijon remporte le derby sur le terrain du Gijon Industrial (3-2).

Avec Fred Loki entré à la 65e.

**Suisse, 21e journée, 1re division**

Le Servette l'emporte 4-2 à Saint-Gall. Avec Bradley Mazikou titulaire sur la gauche de la défense à trois. Un nouveau poste après son intérim réussi sur le flanc droit de la défense entre les 7e et 18e journées.

Toujours privé de Christopher Ibayi, blessé depuis la trêve, Thoune bat les Young Boys de Berne 4-1. Le promu conserve sa place de leader avec 7 longueurs d'avance sur son dauphin, Lugano.

Lausanne est tenu en échec par les Grasshoppers de Zurich (1-1). Kévin Mouanga a joué toute la rencontre à son poste d'axial gauche. Sur le banc au coup d'envoi, Morgan Poaty est entré à la 63e.

**Suisse, 19e journée, 2e division**

Lausanne-Ouchy chute à Rapperswil-Jona (0-1). Sans Exaucé Mafoumbi, prêté au FC Bulle depuis le 15 janvier. Le FC Bulle évolue en 3e division suisse.

**Turquie, 19e journée, 1re division**

Alanyaspor rapporte un point de Rizespor (1-1). Titulaire dans l'entrejeu, Gaüs Makouta a joué toute la rencontre, terminée à 10 contre 10.

Antoine Makoumbou, également titulaire devant la défense, a participé au match nul concédé par Samsunspor face à Kocaelispor (0-0).

Sur le banc au coup d'envoi, Yhoan Andzouana est entré à la 56e lors du match nul de Konyaspor à Gazientep (1-1).

Au classement, Samsunspor est 7e avec 27 points, suivi d'Alanyaspor, 10e avec 22 points, et Konyaspor, 13e avec 19 points.

Turquie, 22e journée, 2e division  
L'Ensehir Erokspor s'impose facilement chez le Serik Spor (3-0). Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé à la 88e.

**Ligue 2, 20e journée**

A Marcel Picot, Nancy perd les trois points face à Rodez (1-3). Nehemiah Fernandez, titulaire, a été remplacé à la pause.

Dans les rangs ruthénois, le capitaine Raphaël Lipinski a joué toute la rencontre.

Faitout Maouassa, côté lorrain, et Loni Laurent Quenabio, n'étaient pas sur la feuille de match.

Sans Allan Ackra, suspendu, Clermont s'incline à Annecy (1-2).

Montpellier fait le plein à Bastia (2-0). Avec Yaël Mouanga, titulaire en défense centrale.

Grenoble prend un point à Pau (2-2).

Aligné devant la défense, Loris Mouyokolo a été en difficultés à un poste qui n'est pas le sien.

Amiens abandonne deux points face à Laval (0-0). Titulaire, Yvan Ikia Dimi a été remplacé à la 70e.

Le Red Star est tenu en échec par Boulogne (2-2). Sans Josué Escartin, non retenu.

**Camille Delourme**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°047 /HISWACA/26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) EN COMMUNICATION DIGITALE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un(e) assistant(e) en communication digitale ».

### 2. Description des tâches

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et la supervision du spécialiste en communication, l'Assistant(e) en communication digitale apporte un appui technique à l'UGP dans la mise en œuvre des activités de communication. Il/elle collabore étroitement avec l'ensemble des membres de l'équipe, les bénéficiaires ainsi que toutes les parties prenantes impliquées.

De manière spécifique, l'Assistant(e) en communication digitale devra :

- Contribuer au développement et à l'optimisation de l'image du projet ;
- Présenter le projet et ses réalisations en diffusant à travers tous les canaux de communication ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan de communication : il s'agira de définir et de dérouler les actions de communication qui prennent en compte la communication institutionnelle, la promotion de l'utilisation des données et la diffusion de l'information statistique ;
- Participer à la production de l'ensemble des contenus numériques et multimédia conformément à la stratégie de communication ;
- Administrer et animer les comptes sociaux (community management) ;
- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation organisés dans le cadre de la production et de la diffusion des données statistiques ;
- Assurer le suivi du fonctionnement du site web du projet et sa mise à jour ;
- Assurer la gestion des connaissances (créer, gérer, utiliser, partager, diffuser et classer l'information concernant les progrès, les effets et les difficultés du Projet) ;
- Assurer le suivi des activités confiées aux firmes ou aux consultants intervenant dans le domaine de la communication ;
- Préparer les rapports du projet sur le volet communication ;
- Participer à la production du bulletin d'information à publier périodiquement.

### 3. Qualifications et Profil du candidat

L'Assistant(e) en communication digitale devra répondre au profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +2 au minimum) en sciences de l'information, en techniques de communication, en Communication digitale, en informatique, en e-business et digital marketing ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans le cadre des activités informatiques dans le domaine des statistiques ;
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans la communication digitale (community manager) au sein d'un organisme public ou privé ;
- Avoir une connaissance et une expertise avérée en conception digitale, infographie ou en gestion de logiciels de montage vidéo, photo ou de conception graphique (Adobe Creative Suite : Photoshop, InDesign, etc.) ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;

- Avoir une bonne connaissance en anglais serait un atout ;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale ;
- Maîtriser les logiciels de traitement des textes.

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018 et septembre 2023 et septembre 2025). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(s) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel ([recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org)) au plus tard le

06 février 2026 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants : (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iv) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

### NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

**Fait à Brazzaville le 27 février 2026**

**Le Coordonnateur**

**Patrick Valery ALAKOUE**

## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

# Le référentiel du baccalauréat professionnel en maintenance automobile désormais disponible

La cérémonie officielle de remise du référentiel du baccalauréat professionnel en maintenance automobile a eu lieu le 23 janvier au Cefa Automobile à Pointe-Noire en présence de Kanté Mamadou, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement technique et professionnel et de plusieurs invités.

Créé en 2007 par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire, le Cefa automobile a pour objectif de préparer les apprentis à l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en maintenance automobile, au brevet de technicien supérieur professionnel (BTS) et depuis cette année au baccalauréat professionnel.

Fruit de la coopération décentralisée avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis en France, le cefa automobile s'est vu contraint d'ouvrir ses formations au baccalauréat professionnel pour s'adapter à l'augmentation du parc automobile dans le pays depuis la mise en service de la Route nationale n°1 et des difficultés récurrentes du Chemin de fer Congo océan (Cfco).

En lien avec cet organisme, appuyé par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, un dossier destiné à mettre le centre en capacité de délivrer le baccalauréat a été monté. Le modèle de référentiel proposé a cependant dû être modifié pour s'harmoniser avec l'approche de compétences adoptées dans notre pays.



La photo de famille à la fin de la cérémonie de remise du référentiel/Adiac

Un projet ambitieux dans lequel les équipes du ministère, les entreprises du secteur de l'automobile sans oublier le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) pour la mise à niveau du bâtiment dans l'optique du nouveau cap ont été d'un grand apport. Saluant l'intérêt des partenaires techniques et institutionnels pour un secteur aussi stratégique que la maintenance automobile, Emile Kevin Koto, directeur départemental de l'enseignement professionnel de Pointe-Noire a déclaré que : « cette cérémonie marque une étape décisive vers le renforcement

ment de notre système de formation professionnelle et qu'elle ouvre de nouvelles perspectives pour la jeunesse congolaise ».

Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, a ensuite présenté le référentiel en souhaitant qu'il forme un « dispositif cohérent qui permettra d'améliorer la qualité de la formation dispensée en maintenance automobile et de renforcer l'employabilité des apprentis ».

« Avec ce référentiel, nous allons placer sur la rampe de lancement de ce baccalauréat professionnel la première promotion composée de 14 apprentis, tous des garçons alors que l'on aurait souhaité une éga-

lité de genre », a-t-il ajouté, précisant que les enseignants ont reçu une formation complémentaire. « Le CCIAM assumera son obligation de fidélité aux prescriptions du ministère et poursuivra les investissements nécessaires à un développement optimal de ce parcours de formation, » a-t-il assuré. Kanté Mamadou, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, a salué pour sa part la démarche qui s'inscrit dans la vision gouvernementale visant la modernisation de l'enseignement technique et professionnel, la valorisation des métiers et l'employabilité des jeunes congolais. « A travers cette initiative, a-t-il reconnu, la CCIAM démontre son

engagement en faveur du développement des compétences nationales en veillant à l'adéquation entre la formation professionnelle et les exigences réelles du marché de l'emploi notamment dans un secteur aussi stratégique de la maintenance automobile (...) Soyez assurés et rassurés que ce référentiel fera l'objet d'une attention particulière et sera intégré dans le dispositif de formation conformément aux orientations de Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel et ce, dans le respect des normes pédagogiques et des besoins du tissu économique national », a-t-il conclu.

**Hervé Brice Mampouya**

## VIE DES PARTIS

## Le Club 2002 PUR redynamise ses instances de base

La campagne de redynamisation des instances de base de la fédération du Parti pour l'unité et la république (Club 2002 PUR) a été lancée le 23 janvier dans la capitale économique par Louis Gabriel Missatou, président départemental du parti.

Dégageant l'intérêt de cette initiative, Louis Gabriel Missatou a signifié que l'activité se tient à un moment particulier de la vie du Congo, à l'orée de deux événements importants : l'élection présidentielle du 15 mars prochain et la célébration du 24ème anniversaire de la création du parti.

« A cet effet, le président fondateur de notre parti, Wilfrid Guy César N'Gueso, nous instruit de nous mettre en ordre de bataille pour que notre fédération constitue le fer de lance, l'armada électorale décisive pour la victoire du candidat du Club 2002 PUR, candidat de la majorité présidentielle, candidat du peuple, le très grand camarade, le guide éclairé, son excellence Denis Sassou N'Gueso », a-t-il déclaré.

**Séverin Ibara**



Tribune officielle de la cérémonie

## LITTÉRATURE

## Effervescence autour de la présentation du livre «Reconstruction du Nilo-Atlantique», du Pr Théophile Obenga, à Paris

A la librairie Présence Africaine, à Paris cinquième arrondissement, la présentation de l'ouvrage «Rencontre du Nilo-Atlantique», en présence de l'auteur le Pr Théophile Obenga et de l'ambassadeur Rodolphe Adada accompagné du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, a attiré plusieurs centaines de personnes

Dès 16 h, l'espace dédicace de la librairie Présence Africaine affichait complet. Le flot de lecteurs venant au fil de l'eau a dû patienter en se rangeant tout le long du trottoir à partir du 25 bis de la rue des Écoles. Par la suite, afin de permettre de tenir cette rencontre littéraire dans des conditions de jauge de participation acceptable, les organisateurs ont convié l'assistance dans une salle attenante d'un restaurant du voisinage.

À la descente de voiture, sous les acclamations du public, le Pr Théophile Obenga habillé dans une tenue d'apparat, s'est rendu dans la salle dédiée pour sa rencontre-dédicace, n'ayant pas pu contenir tous les participants.

Selon plusieurs participants, de tous genres confondus, allant des écrivains-chercheurs tels que, le Dr Frédéric Okassa, Thibeaud Obou, Herman Okemba M'Otsangou ; des journalistes Yvan Amar, Vanessa Nguema, Pascal Obel, Christian-Martial Poos, Yhan Akomo, Fredy Mizelet, Rudy Malonga; ou des intellectuels, universitaires, historiens, africains et afro descendants anonymes, leurs motivations premières, étaient de venir à la rencontre du «Dernier Pha-



Le Pr Théophile Obenga et l'ambassadeur Rodolphe Adada

raon» qui célébrera ses 90 ans le 2 février Prochain.

Et, à l'heure où il publie «Re-

construction du Nilo-Atlantique» aux Éditions Présence Africaine, ils perçoivent cette

étape de vie de l'auteur comme un hommage vivant à lui rendre à travers une œuvre intellec-

tuelle exceptionnelle. Pour eux, c'est une figure majeure du savoir africain, demeurant à la fois une fierté continentale et une véritable bibliothèque africaine, dont la mémoire, la rigueur et la vision continuent d'éclairer les chemins de la connaissance.

Depuis sa première publication en 1974 aux Éditions Présence Africaine, 52 ans après, le Pr Théophile Obenga renoue avec ces éditions. Dans ce dernier livre majeur, il propose une vaste entreprise de reconstruction linguistique, remarquable par son ambition conceptuelle, la richesse de sa documentation, la rigueur de son analyse critique et l'harmonie de sa démonstration.

Fidèle à son exigence scientifique, Mwene Nzalé prend ses distances avec certains errements de la linguistique africaine antérieure, notamment la création de familles linguistiques jamais véritablement reconstruites, telles que le chamito-sémitique ou l'afro-asiatique. Pour lui, la véritable clé de la linguistique historique réside dans la méthode comparative, a-t-il rappelé à l'assistance, tout en se prêtant à la fin, à une longue séquence de dédicace.

Marie Alfred Ngoma



## DECLARATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a pris connaissance de communications et publications récentes faisant état d'allégations de corruption en lien avec l'attribution de licences pétrolières ; allégations tendant à mettre en cause de manière directe ou indirecte, le Président de la République ainsi que des membres de son entourage.

Le Gouvernement dénonce avec fermeté certaines interprétations, allusions, extrapolations ou raccourcis médiatiques qui tentent de porter atteinte à l'honneur, à la dignité et à la réputation du Chef de l'État et de son entourage, sans qu'aucun fondement juridique établi ne les étaye.

Le Gouvernement fait remarquer que le Président de la République et les membres de son entourage ne font l'objet, dans ce dossier, d'aucune poursuite judiciaire, de mise en examen ou de décision de justice;

Le Gouvernement relève au contraire que les autorités judiciaires concernées reconnaissent elles-mêmes ne disposer d'aucune compétence juridictionnelle à leur égard et n'ont de ce fait

engagé aucune procédure les visant.

Le Gouvernement fait constater par ailleurs que les autorités compétentes indiquent avoir classé sans suite, pour défaut de charges suffisantes, une partie du dossier qu'elles instruisent.

Le Gouvernement rappelle que la gestion des ressources naturelles de la République du Congo s'inscrit dans un cadre légal, institutionnel et contractuel clair, fondé sur des textes adoptés par les autorités compétentes et mis en œuvre sous le contrôle scrupuleux de l'État. Dès lors, toute entreprise opérant sur le territoire national, tenue de se conformer strictement aux lois et règlements de la République, assume seule la responsabilité de ses pratiques internes, y compris lorsque celles-ci font l'objet d'un examen par des juridictions étrangères à notre pays.

Enfin, le Gouvernement réaffirme son engagement constant en faveur de la transparence, de la bonne gouvernance et de la coopération judiciaire, dans le respect mutuel des souverainetés nationales. Cet engagement ne saurait toutefois justifier ni l'atteinte à l'honneur des plus hautes

autorités de l'État, ni la mise en cause infondée de personnes qui ne sont ni poursuivies ni condamnées.

La République du Congo demeure un État de droit, attaché à la vérité, à la justice et à la stabilité de ses institutions. Elle ne saurait accepter que des insinuations soient présentées comme des faits avérés, au mépris des principes élémentaires du droit et du respect dû aux institutions souveraines.

Le Gouvernement appelle, en conséquence, à la responsabilité, à la retenue et au respect des principes fondamentaux du droit dans le traitement

Fait à Brazzaville, le 27 janvier 2026

Le Gouvernement.

